Mars 2021

L’honorable Christine Elliott (ministre de la Santé) christine.elliott@ontario.ca

L’honorable Merrilee Fullerton (ministre des Soins de longue durée) merrilee.fullerton@ontario.ca

Madame, Monsieur, \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (nom et courriel du député ou de la députée de votre circonscription)

Je m’appelle \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (nom de l’élève) et je suis le programme de formation des PSSP offert par \_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (nom et emplacement de l’établissement).

Je m’adresse à vous aujourd'hui car j’ai appris que le gouvernement offrait la gratuité des frais de scolarité ainsi que des stages rémunérés dans les collèges communautaires et que ces avantages ne s’appliquaient pas aux programmes de formation des PSSP offerts par les conseils scolaires. Je juge cette mesure extrêmement injuste. J’acquiers dans ce programme les connaissances et les compétences nécessaires pour prodiguer des soins sûrs et efficaces en tant que PSSP.

Je demande au gouvernement d’octroyer les mêmes avantages aux programmes de formation des PSSP offerts par les conseils scolaires : la gratuité des frais de scolarité et des stages rémunérés.

Je sais que nos services de santé ont désespérément besoin de PSSP hautement qualifiés et certifiés, qui ont suivi une formation dans un établissement reconnu, y compris les programmes des conseils scolaires. La décision que vous avez prise d’octroyer cet avantage aux étudiant-e-s des collèges ne fera que réduire le nombre de PSSP diplômés. Les gens ne chercheront plus à s’inscrire auprès des conseils scolaires et essayeront plutôt de suivre les programmes des collèges dont beaucoup se trouvent hors des régions où les conseils scolaires répondent directement aux besoins des foyers et des organismes de SLD. Cette mesure ne règlera pas le problème de pénurie de PSSP en cette période de crise sanitaire ou après la pandémie.

De nouveau, je vous implore d’offrir aux conseils les mêmes avantages que vous octroyez aux étudiant-e-s des collèges : la gratuité des frais de scolarité et des stages rémunérés. Merci.

Cordialement,

\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_\_ (signature)